EN AVANT
Verdun

INFO-*travaux*

Avis aux résidents

Travaux majeurs

Reconstruction de la ruelle Gordon

› entre la rue **Rielle** et la rue **Gordon**

Dans le but d'améliorer les infrastructures publiques et la qualité de vie des citoyens, l'arrondissement de Verdun procédera à des travaux de reconstruction de cette ruelle. Ce chantier aura des impacts pour les résidents et nous voulons vous faire part de certains d'entre eux.

Verdun
Montréal

Nous sommes conscients des inconvénients que ces travaux peuvent causer et nous prenons les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration pendant la durée de ces travaux.

Afin de suivre l'évolution du chantier, nous vous invitons à consulter la section *Info-travaux* du site Web de l'arrondissement (**ville.montreal.qc.ca/verdun**), à l'onglet Travaux de réfection – Verdun. Si de nouveaux avis sont émis, ils seront déposés à cet endroit.

Pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec l'arrondissement de Verdun en composant le 311.

English available on request

Plan de la zone des travaux

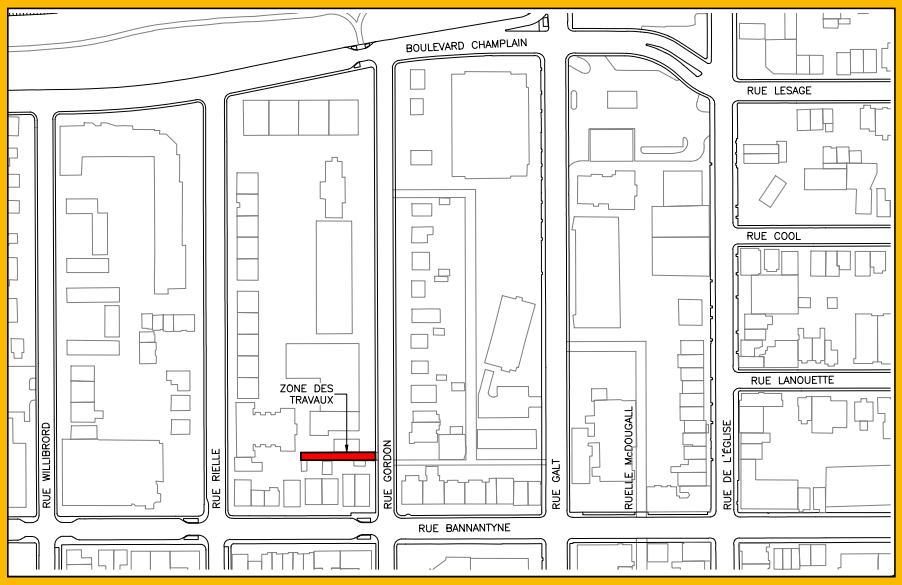

INFO-*travaux*

Nature des travaux

Les travaux incluent notamment : l'enlèvement d'asphalte, l'installation du pavé de béton et du pavé alvéolé ainsi que l'aménagement des espaces en gazon.

Durée des travaux

Les travaux ont une durée approximative de 7 jours ouvrables. La période estimée pour la réalisation des travaux s'étend du 25 octobre au 2 novembre 2018.

Prise de photos et de films

Avant le début des travaux, l'entrepreneur procédera aux captations vidéo et photographique de l'ensemble des structures situées dans ce secteur (bâtiments, trottoirs privés, clôtures, arbres, poteaux d'éclairage et de signalisation, etc.).

Circulation et stationnement

Les travaux entraîneront la fermeture complète ou partielle de la ruelle. Cette fermeture sera d'une durée variable selon la nature des travaux.

Travaux sur le domaine privé

Si vous prévoyez faire des travaux sur votre propriété (bâtiment/ou terrain), veuillez communiquer avec nous afin que nous puissions coordonner vos travaux avec les nôtres.

Personnes ayant des limitations fonctionnelles physiques

Si un occupant du bâtiment visé par cet avis a des limitations fonctionnelles, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous afin d'établir des stratégies claires pour pallier les inconvénients que peuvent engendrer de tels travaux. Nous pourrons ainsi assurer la sécurité de l'occupant aux abords du chantier.

Pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec l'arrondissement de Verdun en composant le 311.